



**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE D'AUDIT INTERNE DES CENTRES  
D'EXCELLENCE AFRICAINS (CEA) – CEA/IEA-MS4SSA ET CERPP -  
DE L'UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI (UAM) DE NIAMEY  
FEVRIER 2025**

---

L'an deux mille vingt-et-cinq et du vendredi 7 au dimanche 9 février s'est tenue, dans la salle de réunion du Centre de formation de Bangoula, la séance ordinaire du comité d'audit interne commun au Centre d'Excellence Régional sur les Productions Pastorales : Viande, Lait, Cuirs et Peaux (CERPP) et au Centre Émergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

La réunion a été présidée par le Secrétaire Général de l'UAM de Niamey, Président du comité d'audit interne, et a vu la participation de tous les membres statutaires (voir liste de présence).

L'ordre du jour de la réunion était l'examen et l'adoption des deux rapports annuels d'audit interne des CEA de l'UAM pour la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2024, sur base des observations préliminaires de l'audit des comptes 2024.

Après le souhait de bienvenue, le Président du Comité a remercié tous les membres présents pour avoir accepté de prendre part à cette importante réunion.

Il a ensuite rappelé les principales attributions du comité d'audit interne prévues par l'arrêté N°00324/Rectorat du 04 juin 2021 portant création, attributions et nomination des membres du comité d'audit interne des CEA de l'UAM de Niamey.

Avant de donner la parole à l'auditeur interne, le Président a aussi rappelé le rôle de l'auditeur interne dans les deux Centres et l'a remercié pour avoir transmis les différents rapports à temps pour lecture avant la tenue de la réunion du Comité.

C'est ainsi qu'il a invité l'auditeur interne à présenter les différents documents préparés dans le cadre des projets CEA.

Afin de contextualiser les rapports, l'auditeur interne a, de prime abord, présenté les observations préliminaires de l'audit externe des comptes de gestion 2024 des deux centres avant de poursuivre avec les deux rapports d'audit interne. Des documents présentés, il ressort les

différents constats et recommandations émanant des revues de la situation financière, du système de contrôle interne et des recommandations formulées dans les rapports d'audit précédents.

A la fin de cette présentation, la parole a été ensuite donnée aux membres du comité d'audit interne pour faire leurs commentaires et apporter leur appréciation sur les documents présentés.

A l'issue des débats, le Comité est d'accord avec la description des faiblesses relevées par l'audit externe et l'audit interne et les risques associés. Cependant, il note une amélioration dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports d'audits externes précédents ; ce qui permettrait de réduire les risques dans la gestion des Centres.

Concernant le CERPP, sur les deux (2) recommandations faites par l'audit externe 2023, une (1) recommandation est réalisée pendant que l'autre est en cours d'application. L'audit a également relevé que le compte d'avance enregistre un montant de 12.809.219 F CFA non encore justifié.

Quant au centre MS4SSA, sur les six (6) recommandations dont trois (3) sont réalisées et les trois (3) autres sont en cours. L'audit a aussi noté un « compte d'avance aux fournisseurs » créditeur non encore régularisé.

C'est alors que le Comité insiste sur la nécessité d'un bon suivi des recommandations pour l'efficacité des actions des Centres.

**Au regard de tout ce qui précède, le Comité a formulé les résolutions suivantes à l'endroit du Recteur, des Directeurs des Centres, du comité d'audit interne et de l'auditeur interne :**

- Redoubler d'efforts pour faire en sorte que les procédures de contrôle interne soient appliquées ;
- Mettre en place un tableau de bord afin de terminer les activités des projets prévues avant la clôture en juin 2025 ;
- Intégrer rapidement les nouveaux achats dans le PPM 2025 ;
- Assurer un suivi pour l'application des recommandations restantes afin d'éviter des conséquences négatives à la fin des projets ;
- Demander l'implication du Recteur dans le comité mis en place pour la pérennisation des Centres au Ministère surtout pour la sécurisation des fonds disponibles aux Centres pour leur permettre la poursuite des activités génératrices des revenus.

En conclusion, le comité d'audit interne valide les rapports annuels de l'audit interne des deux Centres.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a remercié les membres présents et a pris l'engagement de notifier aux destinataires des résolutions ci-haut formulées à prendre toutes les dispositions pour leur mise en œuvre en vue de maintenir un dispositif de gestion satisfaisant.

Sur ce, le Président du comité d'audit interne a levé la séance à 15h00 mn.

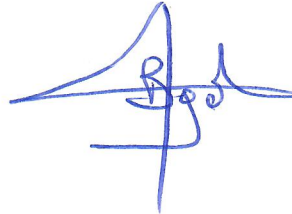
Ont signé :

Président du Comité

  
Pr. Ibro CHEKARAOU



Secrétaire de séance



M. Bachir E.G DAN BOUZOUA